

Comité régional d'inclusion dans l'emploi

Webinaire « IAE et EA : quelle coopération avec les acteurs du territoire ? »

14 décembre 2022



Introduction

Pierre MANAC'H, chargé de mission IAE, DREETS Hauts-de-France

AXE DE TRAVAIL : « INNOVATION ET COOPERATION TERRITORIALE »

Objectifs :

- ✓ Encourager les dynamiques d'innovation sociale et économique et les coopérations entre entreprises sociales inclusives.
- ✓ Développer la relation entreprise des SIAE.
- ✓ Accompagner le changement du modèle des structures en intégrant les priorités nationales et régionales et en contextualisant la qualité de l'offre de l'insertion par territoire.
- ✓ Evaluer les impacts et communiquer sur les expériences réussies d'innovation et de coopérations sur les territoires.

Phase 1 : Etat des lieux

Avril – fin septembre 2022

-Recueil des données basé sur :

- la littérature existante disponible : documents , études, rapport, internet etc....
- le repérage et le recensement des systèmes de coopération en place ou émergents et des expériences innovantes présentes sur le territoire Régional et national.
- Rencontres des partenaires impliqués sur ces sujets : APES, CRESS, Institut GODIN Etc ...

-Analyse des données

-Production d'un modèle de fiche techniques.

1- ETAT DES LIEUX

INNOVATION
ET
COOPERATION

2-PRODUCTION
DES LIVRABLES

3- RESTITUTION
DES TRAVAUX

4- ACCOMPAGNEMENT

PHASE 4 : Accompagnement des projets émergents,
innovants ou expérimentaux

Phase 3 : Restitution des travaux

Décembre 2022

-Wébinaire de restitution intermédiaire des travaux.

Printemps 2023

-Organisation d'une journée « Innovation et Coopération » en présentiel.

Phase 2 : Production des livrables

Octobre-décembre 2022

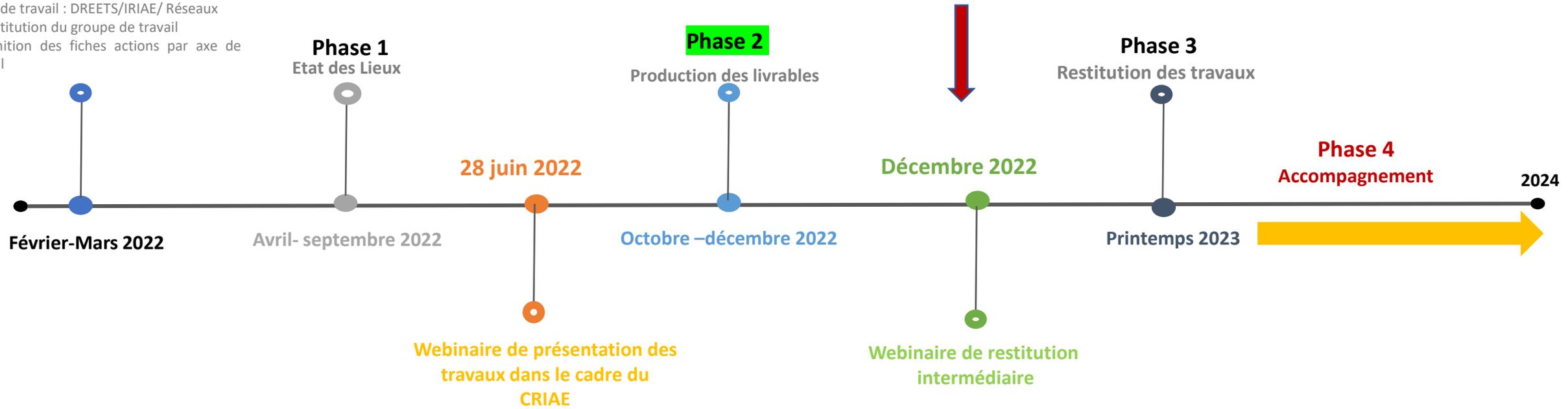
-Définition de la coopération.

-Construction des fiches ressources.

-Paroles d'acteurs : illustration par un ou plusieurs exemples régionaux et/ou nationaux.

Phase préparatoire du projet

- Rdv de travail : DREETS/IRIAE/ Réseaux
- Constitution du groupe de travail
- Définition des fiches actions par axe de travail

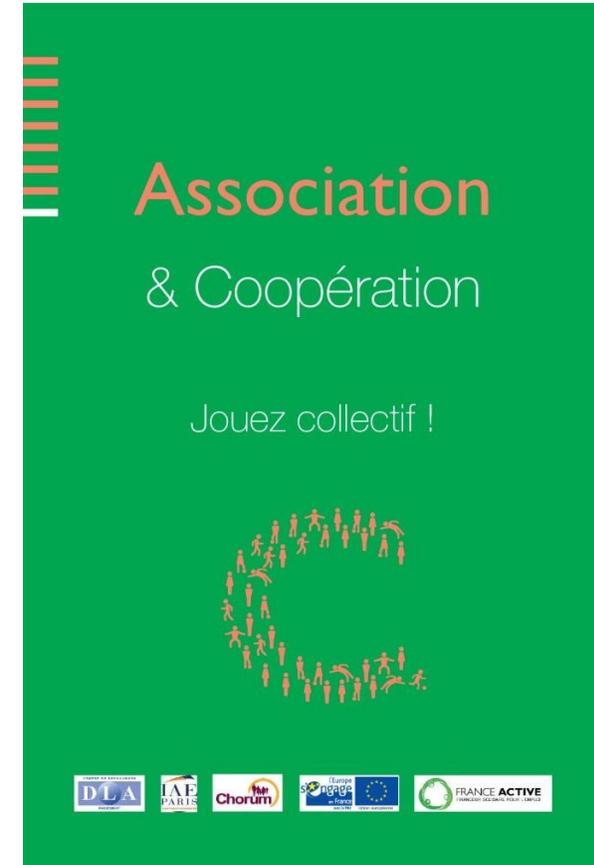


Définir la coopération

Vidéo :

La coopération, outil de développement des Structures de l'Insertion par L'Activité Économique (SIAE) et des Entreprises Adaptées (EA)

- *La coopération, de quoi parle-t-on ?*
- *Pourquoi coopérer ?*
- *Les types de formalisation de la coopération*



Fiches Ressources

1. Groupement Momentané d'Entreprises (GME)
2. La Régie de Quartier ou Régie de Territoire (RQ)
3. Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)
4. Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)
5. Groupement d'Employeurs Solidaires (GES) et Ensemblier d'Insertion
6. Joint Venture Social (JVS)
7. Projet Alimentaire de Territoire (PAT)

Le comité régional d'inclusion dans l'emploi

Le Groupement Momentané d'Entreprises (GME)

Outil de coopération économique et fonctionnelle

GME ?

Le GME, qu'est-ce que c'est ?

Définition

Un GME est un accord momentané entre entreprises et/ou Structures de l'insertion par l'Activité Economique (SIAE) et/ou Entreprise Adaptée (EA) pour élaborer une offre commune en réponse à un marché à laquelle ils n'auraient pas pu participer seuls.

Le type de GME peut revêtir des formes différentes :

- Conjoint avec mandataire commun solidaire ou non des membres du groupement : chaque membre est engagé uniquement pour son lot ou ses prestations. En cas de défaillance de l'un d'entre eux, il appartient au mandataire s'il est solidaire de faire réaliser la prestation ou les travaux au prix initialement prévu dans le marché.
- Solidaire avec mandataire commun : chaque membre est solidairement engagé financièrement pour la totalité du marché et en cas de difficultés d'exécution, peut être amenée à prendre en charge la défaillance de l'un des co-traitants.

Objectifs

- Faire ensemble ce que chacun n'a pas les moyens de faire séparément pour un chantier donné
- Optimiser l'accès pour une TPE / PME ou SIAE aux marchés publics



Le comité régional d'inclusion dans l'emploi

La Régie de Quartier (RQ) ou Régie de Territoire

Outil de coopération organique et stratégique

La Régie de Quartier, qu'est-ce que c'est ?

Définition

Une régie est une association loi 1901.

Ce statut associatif regroupe les collectivités locales, les bailleurs sociaux ainsi que les habitants du territoire d'implantation dans le but de définir, dans une logique partenariale, les actions à mettre en œuvre dans le cadre d'une action urbaine de proximité.

Les régies relèvent pour la plupart d'entre elles du secteur mixte, activées sur le secteur marchand et non marchand et peuvent obtenir un conventionnement par l'Etat sous la forme d'ACI et/ou E.

Le label « Régie de Quartier » est une marque collective, de droit privé, enregistrée à l'INPI depuis 1995 et propriété du Mouvement des Régies seul habilité à délivrer le label. Un projet original entre insertion par l'activité économique, économie solidaire et éducation populaire.



La Coopération dans une approche R&D

Appréhender les coopérations au service de l'emploi des personnes fragilisées.

Intervenant : Julien ALLEAU, Docteur en Sciences humaines et sociales et auteur du rapport : *"Les coopérations, 30 ans d'initiatives en réseau"*

Coopérer pour créer de l'emploi

Discussion : le rapport sur les coopérations à but d'emploi

Pourquoi la coopération est-elle importante dans le projet Coorace ?

Dans l'ADN Coorace : buts d'emplois et d'activités

Utilité sociale : l'IAE, une réponse adaptée aux situations de précarité (Finalité)

- Lutte contre le chômage et le précarariat, renforcer le pouvoir d'agir des personnes, *etc.*
- Redynamiser les territoire : créer du sens collectif, créer de l'activité, des richesses, *etc.*

Ancrage local, adapté aux besoins de chaque territoire et de ses habitants (Contexte)

- Du déterminisme au possibilisme : mieux connaître les besoins pour y répondre

La coopération comme moyen

- La coopération en tant que moyen est le plus petit dénominateur commun aux SIAE
 - Accompagner
 - Former
 - Mettre en situation professionnelle
- Pour atteindre l'une des trois finalités (soutien aux personnes fragiles, lutte contre les exclusions, développement durable), la coopération est indispensable.
- La coopération comme moyen de mettre à l'épreuve son utilité sociale et environnementale ?

Pourquoi la coopération est-elle importante dans le projet Coorace ?

La coopération du quotidien

Structurer son organisation

- L'impact des démarches d'amélioration continue : réinterroger la notion de leadership
- Mieux maîtriser les moyens et mieux communiquer

Utilité Sociale Territoriale et réciprocité

- Les outils de mesure d'impact : un bon moyen pour consulter et associer ses « parties intéressées pertinentes »
- Questionner son positionnement sur le territoire auprès des partenaires, c'est aussi faire découvrir sa fonction territoriale aux partenaires

Structurer son organisation, c'est aussi développer de nouveaux outils insertionnels et donc penser les coopérations inter-organisationnelles en évaluant les opportunités et les risques (GES)

Consulter ses partenaires, c'est aussi penser « son » territoire

La coopération territorialisée pour une approche IAE

Le diagnostic initial : orienter ses coopérations et maîtriser un système d'acteurs (Coodiag)

Répondre aux besoins d'emplois :

- Mieux comprendre les dynamiques socio-économiques d'un territoire ;
- Mieux accompagner, former et développer l'expérience professionnelle des demandeurs d'emploi vers les secteurs économiques en tension ou émergents.

Renforcer sa capacité d'animation territoriale

- Mieux maîtriser les données socio-économiques du territoire ;
- Mieux participer aux stratégies d'emploi et de développement d'activités ;
- Mieux associer les différentes parties prenantes (Etat, collectivités, service public de l'emploi, etc.)

La coopération territorialisée : quelques outils

Quelle méthode pour quelle question ?

LA FILIERE STRUCTUREE AUTOUR D'UNE MULTIPLICITE D'ACTEURS EGAILLES SUR LE TERRITOIRE : ZEST PAR COORACE

- Un besoin de main d'œuvre récurrent sur plusieurs territoires : coopérer pour compenser les limites de son aire d'attractivité
- Un besoin de compétences techniques : coopérer pour mutualiser la formation

LA FILIERE STRUCTUREE AUTOUR D'UN PETIT NOMBRE D'ACTEURS AUX TAILLES IMPORTANTES : PARCOURS GAGNANTS

- Un besoin concentré
- Un enjeu de qualification (ex. Titre pro Gardiens)

VITA AIR OU L'EXEMPLE D'UNE GPECT AU BENEFICE DE L'INSERTION

- Accompagner l'entreprise à mieux définir ses besoins (compétences attendues/compétences disponibles/qualification)
- Dégager de la valeur ajoutée économique et humaine dans l'entreprise (coûts évitables, définitions des tâches/compétences, *etc.*)
- Entrer dans un logique d'offre de services

La coopération territorialisée : quelques outils

Quelques étapes incontournables

- Diagnostic de territoire
- Insertion dans le système d'acteurs correspondant
- Diagnostic des compétences (poste et DE)
- Techniques de recrutement (ex. Méthode de Recrutement par Simulation, en partenariat avec Pôle Emploi) ;
- Cahier des charges co-construit sur la formation (ent., SPE, OF, SIAE)
- Mises en situation de travail

Quelques niveaux de coopération

- coopération interne à la SIAE, notamment entre chargé de mise à disposition et CIP dans une démarche d'amélioration continue
- coopération entre SIAE d'un territoire adapté au besoin repéré ;
- coopération entre SIAE et le Service Public de l'Emploi, les OPCO, les services déconcentrés de l'État ;
- coopération entre chaque SIAE et les entreprises de son propre territoire.
- coopération entre réseaux de SIAE et réseau-fédération de la filière à l'échelle régionale et nationale et partenaires pour l'emploi ;

La Coopération dans une approche R&D

A travers l'exemple des PTCE comment la R&D peut être un moyen d'accélérer la transformation d'initiatives locales de coopérations sur les territoires en une modélisation permettant un travail de comparaison et de transfert de « bonnes pratiques ».

Intervenant : Rachid CHERFAOUI, Président fondateur de l'Institut GODIN et PDG de la Maison de l'Économie Solidaire

Acteurs engagés

Les coopérations entre le secteur de l'IAE et le Handicap : tisser des liens pour l'insertion des personnes en difficulté sociale, professionnelle et en situation de handicap.

Intervenante : **Émilie VERWAERDE**, Coordinatrice AFEJI Hauts de France, Emploi Adapté du Littoral



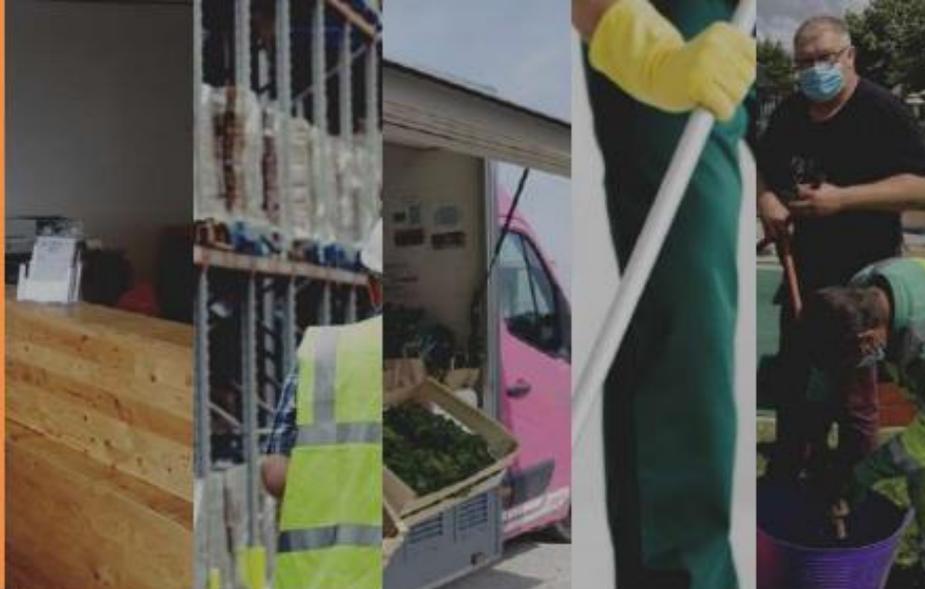
Webinaire Innovation Coopération

Les coopérations entre le secteur de l'IAE et le champ du handicap au service de l'insertion des personnes en difficulté sociale, professionnelle et en situation de handicap

EA

L'Entreprise Adaptée Flandre - Littoral

Elle permet ainsi aux salariés en situation de handicap d'accéder et d'exercer un emploi dans un **environnement adapté** à leurs possibilités afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi.



Logistique



Nettoyage des locaux

Espaces verts

ACI

Les Ateliers chantiers d'insertion Littoral

Les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI Littoral) Littoral assurent **l'accompagnement vers l'emploi durable** de salariés en dynamique d'insertion professionnelle par la production de biens et services.



DK'Phone

Afeji Mobilité

Atelier second-œuvre bâtiment

Les avantages d'une coopération économique et sociale

- Développer la complémentarité des activités et des compétences
- Réaliser des économies d'échelle - mutualisation des moyens humains et techniques
- Dégager une force collective auprès des partenaires : pouvoirs publics, entreprises, clients

Un accompagnement qui répond aux besoins des publics

- Construire des parcours professionnels adaptés et sécurisés
- Favoriser les échanges, la formation et le partage d'expérience entre les professionnels
- Développer des partenariats commun : SPE, GEIQ Emploi Handicap, CAP Interim, AGEFIPH...



Une coopération qui permet une fluidité des parcours d'insertion

Intégration ACI

- David, 46 ans, Allocataire de ASS, sans diplôme
- CDDI : Ouvrier de production Jardins de Cocagne

Suivi social et professionnel

- Constitution dossier MDPH – obtention RQTH
- Définition projet professionnel : Agent d'entretien
- Formation Parcours compétences Propreté - AFPA

Recrutement EA

- Immersion au sein du service Nettoyage de EA
- Embauche en CDI à l'EA

Acteurs engagés

L'AGORA du Ternois : un espace de coopération durable en territoire rural

Comment la coopération peut-être un levier de développement des territoires et spécifiquement en zone rurale.

Intervenant : Yoann CAQUIERE, Administrateur de l'AGORA du Ternois et Directeur de l'ACI ATRE



2018 : création d'un groupe de réflexion autour de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) dans le Ternois :

- Analyse des divers modèles économiques
- Réflexivité et transformation des modèles
- Interconnaissance et développement des premiers projets en **coopération**
- Coopérations interne et externe



2020 : création de de l'**AGORA**

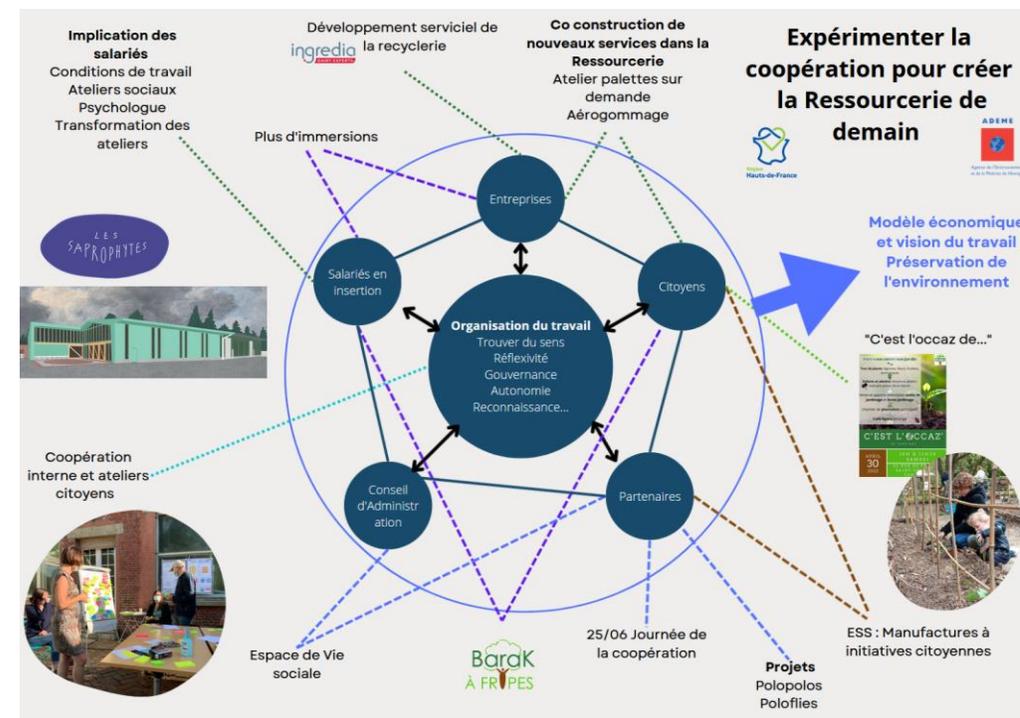
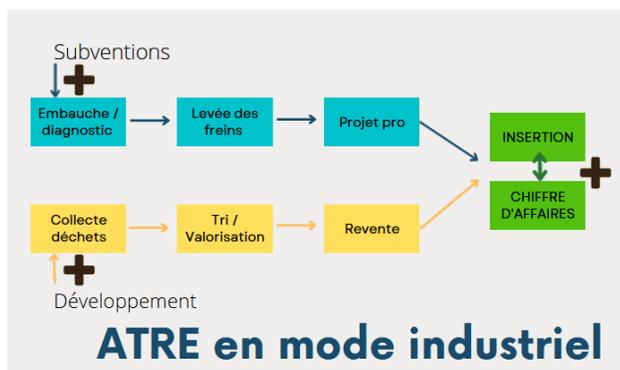
Espace d'échange, de réflexion et de coopération composé de représentants d'entreprises et d'associations qui s'interrogent sur leurs pratiques et réfléchissent à la mise en œuvre d'actions nouvelles et durables dans des domaines aussi variés que l'alimentation, l'habitat, la santé, la culture, la mobilité et le vivre-ensemble.

Projets de territoire : Polopolos, Polofolies, Bakler d'Albe...

Développement d'un ECO SYSTÈME dans le Ternois



- Impact fort pour le territoire
- Implication de la structure dans l'éco système : opportunités économiques et pour l'insertion



Perspectives :

- Mise en ligne des fiches ressources sur l'espace collaboratif du CRIE
- Organisation de webinaires thématiques
- Atelier d'échanges entre professionnels sur les modèles de coopération
- Autres besoins ?